

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**Maison Départementale des Sports**  
**4 Rue de Refembre**  
**03000 MOULINS**  
**03 mars 2017 à 18 h 00**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

L. DUPUIS, Cl. GOURLIER, V. JARDILLIER, J. LECOCQ, M. MANSE, M.N. RAY, E. RIVIERE, R. TUSSEAUD

**Excusés :** E. BRAUD

**Invités :** G. PURSEIGLE

---

**PROCÈS VERBAL**

---

**1. APPROBATION PV du 13/12/2016**

**2. DIPLÔMES ET RECOMPENSES**

Il a été décidé que les diplômes et récompenses non récupérés lors de la dernière cérémonie des vœux, qui se déroulait à Romans-sur-Isère, seraient remis lors de l'Assemblée générale du département prévue le 3 juin 2017.

**3. CHANGEMENT DE LOCAUX**

Le comité a résilié le bail de location du garage qui se trouvait Cours Vincent d'Indy à Moulins. Les tatamis (127 rouges, 75 verts, 6 « demis ») du département seront maintenant stockés dans un garage Rue de la Moutte à St-Pourçain / Sioule. L'accès y est plus pratique et le loyer équivalent (120 € / trimestre).

La Maison des Sports nous a également attribué un bureau plus grand ainsi qu'un local pour stocker nos archives.

#### 4. REVISION DES TARIFS

- La base de remboursement d'aide à la formation a été réactualisé ; les informations et les formulaires de demandes sont sur le site [judo-allier.com](http://judo-allier.com)
- La base de remboursement pour les frais de déplacements passe de 0,22 à 0,23 € du km (même tarif que la Ligue).

Il n'y aura pas de frais de remboursement pour le covoiturage si les personnes ont la même adresse.

#### 5. STAGES

La fiche pour le stage benjamins du 25 mars 2017 est à jour et disponible sur le site.

Le stage minime des 28-29 et 30 avril 2017 sera limité à 30 participants ; la participation demandée est de 40 € / personne.

#### 6. ORGANISATION COMPETITIONS

Une optimisation de l'utilisation du logiciel fédéral reste à faire, notamment lors des pesées.

Chaque membre du comité directeur présent lors des compétitions doit avoir **une** tâche bien précise pour éviter les possibles erreurs.

#### 7. QUESTIONS DIVERSES

- La date de l'AG est fixée au 3 juin 2017
- Frank DELMAS est nommé Instructeur Départemental pour la Commission Disciplinaire
- Une participation de 100 € a été donnée pour le départ en retraite de Nicole GAZET secrétaire de ligue
- La demi-finale junior aura lieu le 6 mai à Ceyrat. La compétition sera gérée conjointement par les comités de l'Allier et du Puy de Dôme.
- Il est envisagé - à l'initiative de M. MERY - de participer, le 3 juin, à un tournoi sénior à Châteauroux. Guillaume PURSEIGLE contactera les clubs pour voir s'il est possible de constituer une équipe départementale. Les frais de déplacement seront pris en charge par le comité.
- Le comité accordera une aide financière de 300 € à l'ASPTT Moulins pour la participation d'un compétiteur (Alexis AZEMA) au tournoi international de BRÊME.

Celle-ci pourra être portée à 500 € au cas où un deuxième compétiteur (Victor SAUTAREL) serait sélectionné.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 23 h 45.

*la Secrétaire,*

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

E. RIVIÈRE

*le Président,*

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke.

Cl. GOURLIER